

|   |
|---|
| <b>Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal<br/>du 30 janvier 2023</b> |
|---|

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, Mme MAIROT, Adjoint au Maire, Mme ADANUR, Mme CAMACHO, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DAFONSECA, M. DEYDIER, M. JÉGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. STUTZ représenté par M. CHERON, M. ESPARRAGA représenté par Mme CAMACHO, Mme IVAKHOFF représentée par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. BELEK représenté par M. DERVILLEZ, M. DOURET représenté par Mme MAIROT, M. FELLAH représenté par Mme CORNEILLAN, Mme GAGÉ représentée par Mme CHOISY, Mme SONI MAZOUZI représentée par Mme MEUNIER, Mme ZAIDI représentée par M. JEGO

Absents : M. LOMBARD

Secrétaire de séance : M. REGUIG

☺☺☺☺

Monsieur le Maire procède à l'appel des Conseillers et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte à 19 h 00 salle du Conseil en Mairie de Montereau.

Ensuite, Monsieur le Maire fait part de divers remerciements, et de la signature de plusieurs contrats dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée.

#### **Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité**

- Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 décembre 2022.

☺☺☺☺

#### **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **DE DECLARER** pour 2023 « Maîtriser notre impact sur la planète » comme grande cause municipale.

☺☺☺☺

#### **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **D'ADOPTER** la modification de la composition des commissions telles que présentée en séance.

☺☺☺☺

#### **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **DE PRENDRE ACTE** de la communication du rapport d'orientations budgétaires tel que présenté en séance.
- **DE PRENDRE ACTE** de la tenue du débat portant sur ce rapport.

☺☺☺☺

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **D'ABROGER** la délibération D\_176\_2022 du 5 décembre 2022.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à engager avant le vote du budget 2023 les dépenses en investissement telles que présentées en séance.

ਬਲੳਬਲੳ

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **D'APPROUVER** la mise à jour du tableau des effectifs.

ਬਲੳਬਲੳ

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **D'APPROUVER** la convention unique pour l'année 2023 relative aux missions facultatives du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne.

ਬਲੳਬਲੳ

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **D'APPROUVER** la convention relative au service de médecine professionnelle et préventive pour l'année 2023 du Centre de gestion de Seine-et-Marne.

ਬਲੳਬਲੳ

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **D'APPROUVER** la convention d'adhésion au socle commun de prestations assurées par le Centre de gestion de Seine-et-Marne pour 2023.

ਬਲੳਬਲੳ

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **D'ABROGER** la délibération n° D\_187\_2022 du 5 décembre 2022.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à lancer une procédure de marché public relatif aux services de restauration pour les scolaires (élémentaire-maternelle), la Petite Enfance et le Bel Age de la ville de Montereau-fault-Yonne.

ਬਲੳਬਲੳ

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **DE SUPPRIMER** le plafond de désignation de personnalités qualifiées limitées à 12.
- **DE PRENDRE ACTE** que les personnalités qualifiées sont désignées par arrêté du Maire.
- **D'ACTER** le fait que ces désignations prennent automatiquement fin au terme du mandat.

ਬਲੳਬਲੳ

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **D'APPROUVER** la participation financière de la Ville aux séjours du Bel Age telle que présentée en séance.

ਬਲੳਬਲੳ

**Le Conseil Municipal décide à la majorité (7 contre : M. ALBOUY – M. ANKAOUA – Mme DA FONSECA – M. DEYDIER – M. JEGO – Mme PINTO JANEIRO - Mme ZAIDI représentée par M. JEGO)**

➤ **D'AUTORISER** la cession au profit de la société LSRE des biens suivants : 9 place du Marché au Blé, 14 rue des Fossés, 2 place René Cassin et 22-24 rue Jean Jaurès.

☪☪☪☪

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

➤ **D'APPROUVER** l'ensemble des documents du Compte Rendu Annuel à la Collectivité présenté pour l'exercice 2021, par Grand Paris Aménagement et la SEM Sud Développement dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des Bords d'Eau.

☪☪☪☪

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

➤ **D'APPROUVER** les objectifs poursuivis et les modalités de concertation de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Montereau en vue de la réalisation de la ZAC des Bords d'Eau.

☪☪☪☪

**Le Conseil Municipal décide à la majorité (6 contre : M. ANKAOUA – Mme DA FONSECA – M. DEYDIER – M. JEGO – Mme PINTO JANEIRO - Mme ZAIDI représentée par M. JEGO) M. ALBOUY ne prend pas part au vote**

- **DE PRENDRE ACTE** de l'absence du rapport d'activité et du compte administratif 2021 du Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de Montereau et ses environs (SITCOME).
- **DE PRENDRE ACTE** de la non-conformité du syndicat avec le droit.
- **DE PRENDRE ACTE** que les nombreux dysfonctionnements constatés dans la gestion et la gouvernance du syndicat sont contraires aux intérêts de la ville, principale collectivité contributrice du syndicat.
- **D'AUTORISER** le Maire à prendre toute décision pour l'exécution de la présente délibération et notamment d'envisager le retrait de la ville du syndicat SITCOME.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 57**

Le Maire,  
  
**James CHERON**